

Aux parents de l'école Decroly

Un préavis de grève a été déposé en front commun syndical pour le jeudi 19 mars 2015.

Certains cours ne seront donc sans doute pas assurés normalement ces jours-là.

Les enfants qui se présenteront à l'école seront en tous cas pris en charge et/ou regroupés selon les possibilités.

Afin d'organiser au mieux la prise en charge des enfants à l'école fondamentale, voudriez-vous prévenir le secrétariat ou l'institutrice de la présence ou non de votre enfant ces jours-là.

Il n'y aura pas de repas chaud.

Vu les circonstances, l'absence éventuelle des élèves pourra être motivée sur papier libre (et non par un billet du journal de classe).

Merci de votre compréhension.

Perrine Molter
Directrice de l'école
fondamentale

Marc Charlier
Directeur de l'école
secondaire